

<b>Km</b>	<b>GR 2 – 53,15 km – La Turbale</b>
0	Quitter le village et prendre à droite Bd de la Gde falaise
1,200	Prendre à gauche "Route de Pen Bron"
2,800	A "LERGAT" à droite "Route des Marais"
3,700	"Les maisons brûlées" A gauche "Rte des paludiers"
4,200	Au bX à droite à "La croix du Requet" puis 1 <sup>ère</sup> à gauche
4,900	A droite "Rte de La Turballe" D99
8,000	A gauche sur piste cyclable et à droite toujours sur Piste.
8,200	Sur rond point, 1 <sup>ère</sup> à droite et piste cyclable à gauche
8,800	Tout droit sur piste cyclable jusqu'au Km 9
9,000	A gauche et à droite après D774 toujours sur piste cyclable
10,000	Quitter piste cyclable "Vélocéan" à gauche
13,000	"Quitter "Rte de St André des Eaux" à "Kerpiraud" à gauche
15,400	Au T à droite (Etang sur la gauche)
17,200	D47 à gauche
17,800	A gauche "Rue de Kergonan"
20,200	Au Y à droite
21,900	Gauche et droite D51
22,900	Au rond point à gauche "Rue du Calvaire"
23,200	A droite et à gauche "Rue du Gosquet" et à gauche au T
27,900	A droite sur D774
29,900	A droite après le bois jusqu'à "Saint Molf"
33,600	A gauche au T "Rue de la duchesse Anne"
35,700	A droite et à droite "Rte des Chatâgners"
37,100	A gauche sur D13 et 1 <sup>ère</sup> à droite
38,000	A gauche au T "Rte du jardin du comte"
39,000	Au rond point 1 <sup>ère</sup> à droite et piste cyclable à gauche
39,500	En fin de piste, gauche et droite
41,800	Au rond point Prendre la piste cyclable, longer la mer
44,200	A gauche au Y et à droite au T
45,100	A gauche au T "Rte de la Noe malade"